

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVI

Québec, 12 mars 1904

No 30

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 465. — Les Quarante-Heures de la semaine, 465. — Lettre Encyclique de N. S. P. le Pape Pie X, 466. — Nécrologie, 471. — Chronique diocésaine, 472. — Deux prêtres défunts, 472. — La cause du Vénéral curé d'Ars, 473. — L'Hôtel-Dieu de Québec, 474. — Victoire remportée par l'armée française sur... les Frères de Plouermel, 476. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 478.

Calendrier

13	DIM.		vl. b		IV du Carême. Sol. anticipée de S. Joseph: <i>Kyr. royal, II Vêp.,</i> mém. du dim.
14	Lundi		+vl	}	De la férie.
15	Mardi		+vl		
16	Mercre.		+vl		
17	Jeu		b		
18	Vend.		r	S. Patrice, évêque et confesseur, <i>dbl. maj.</i>	
19	Samd.		b	Précieux Sang de N.-S., J.-C., <i>dbl. maj.</i>	
				S. JOSEPH, confesseur, 1 ^{er} Patron du pays, 1 <i>cl.</i> Solennité le 1 ^{er} (On couvre de violet les croix et les images)	

Les Quarante-Heures de la semaine

14 mars, Ecole des Frères de Saint-Roch, Québec. — 16, Saint-Cyrille. — 17, Académie des Frères, Québec. — 19, Couvent des Franciscaines Missionnaires, Sainte-Anne de Beaupré.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE PIE X
 A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, EVÊQUES
 ET AUX AUTRES ORDINAIRES QUI SONT EN PAIX ET EN
 COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

A Nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et aux autres Ordinaires, en paix et en communion avec le Siège apostolique

PIE X, PAPE.

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Le cours du temps nous ramènera, dans peu de mois, à ce jour d'incomparable allégresse où, entouré d'une magnifique couronne de cardinaux et d'évêques — il y a de cela cinquante ans — Notre prédécesseur Pie IX, pontife de sainte mémoire, déclara et proclama de révélation divine, par l'autorité du magistère apostolique, que Marie a été, dès le premier instant de sa conception, totalement exempte de la tache originelle. Proclamation dont nul n'ignore qu'elle fut accueillie par tous les fidèles de l'univers d'un tel cœur, avec de tels transports de joie et d'enthousiasme, qu'il n'y eut jamais, de mémoire d'homme, manifestation de piété, soit à l'égard de l'auguste Mère de Dieu, soit envers le Vicaire de Jésus-Christ, ni si grandiose ni si unanime. — Aujourd'hui, Vénérables Frères, bien qu'à la distance d'un demi-siècle, ne pouvons-nous espérer que le souvenir ravivé de la Vierge Immaculée provoque en nos âmes comme un écho de ces saintes allégresses, et renouvelle les spectacles magnifiques de foi et d'amour envers l'auguste Mère de Dieu, qui se contemplèrent en ce passé déjà lointain ? Ce qui Nous le fait désirer ardemment, c'est un sentiment, que Nous avons toujours nourri en Notre cœur, de piété envers la bienheureuse Vierge, aussi bien que de gratitude profonde pour ses bienfaits. Ce qui, d'ailleurs, Nous en donne l'assurance, c'est le zèle des catholiques, perpétuellement en éveil, et qui va au devant de tout nouvel honneur, de tout

nouveau témoignage d'amour à rendre à la sublime Vierge. Cependant Nous ne voulons pas dissimuler qu'une chose avive grandement en Nous ce désir : c'est qu'il Nous semble, à en croire un secret pressentiment de Notre âme, que Nous pouvons Nous promettre, pour un avenir peu éloigné, l'accomplissement des hautes espérances, et assurément non téméraires, que fit concevoir, à Notre prédécesseur Pie X et à tout l'épiscopat catholique, la définition solennelle du dogme de l'Immaculée Conception de Marie.

FAVEURS REÇUES PAR L'INTERCESSION DE MARIE

Ces espérances, à la vérité, il en est peu qui ne se lamentent de ne les avoir point vues jusqu'ici se réaliser, et qui n'empruntent à Jérémie cette parole : *Nous avons attendu la paix, et ce bien n'est pas venu : le temps de la guérison, et voici la terreur* (1). Mais ne faut-il pas taxer de peu de foi des hommes qui négligent ainsi de pénétrer ou de considérer sous leur vrai jour les œuvres de Dieu ? Qui pourrait compter, en effet, qui pourrait supputer les trésors secrets de grâces, que, durant tout ce temps, Dieu a versés dans son Eglise à la prière de la Vierge ? Et, laissant même cela, que dire de ce concile du Vatican si admirable d'opportunité ? et de la définition de l'infailibilité pontificale, formulée si bien à point à l'encontre des erreurs qui allaient sitôt surgir ? et de cet élan de piété, enfin, chose nouvelle et véritablement inouïe, qui fait affluer, depuis longtemps déjà, aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, pour le vénérer face à face, les fidèles de toute langue et de tout climat ? Et n'est-ce pas un admirable effet de la divine Providence que Nos prédécesseurs, Pie IX et Léon XIII, aient pu, en des temps si troublés, gouverner saintement l'Eglise, dans des conditions de durée qui n'avaient été accordées à aucun autre pontificat ? A quoi il faut ajouter que Pie IX n'avait pas plus tôt déclaré de croyance catholique la conception sans tache de Marie que, dans la ville de Lourdes, s'inauguraient de merveilleuses manifestations de la Vierge ; et ce

N. B. Les sous-titres que nous intercalons dans le texte de l'Encyclique sont empruntés au *Tablet*, de Londres. RÉD.

(1) Jer., VIII, 15.

fut, on le sait, l'origine de ces temples élevés en l'honneur de l'Immaculée Mère de Dieu, ouvrages de haute magnificence et d'immense travail, où des prodiges quotidiens, dus à son intercession, fournissent de splendides arguments pour confondre l'incrédulité moderne. — Tant et de si insignes bienfaits, accordés par Dieu, sur les pieuses sollicitations de Marie, durant les cinquante années qui vont finir, ne doivent-ils pas nous faire espérer *le salut pour un temps plus prochain que nous ne l'avions cru* ? Aussi bien, est-ce comme une loi de la Providence divine, l'expérience nous l'apprend, que des dernières extrémités du mal à la délivrance, il n'y a jamais bien loin. *Son temps est près de venir, et ses jours ne sont pas loin. Car le Seigneur prendra Jacob en pitié, et en Israël encore il aura son élu* (2). C'est donc avec une entière confiance que nous pouvons attendre nous-mêmes de nous écrier sous peu : *Le Seigneur a brisé la verge des impies. La terre est dans la paix et le silence ; elle s'est réjouie et elle a exulté* (3).

PRINCIPAL MOTIF DE JOIE

Mais, si le cinquantième anniversaire de l'acte pontifical, par lequel fut déclarée sans souillure la conception de Marie, doit provoquer au sein du peuple chrétien d'enthousiastes élans, la raison en est surtout dans une nécessité qu'ont exposée Nos précédentes Lettres Encycliques, Nous voulons dire *de tout restaurer en Jésus-Christ*. Car, qui ne tient pour établi qu'il n'est route, ni plus sûre ni plus facile que Marie, par où les hommes puissent arriver jusqu'à Jésus-Christ, et obtenir, moyennant Jésus-Christ, cette parfaite adoption des fils, qui fait saint et sans tache sous le regard de Dieu ? Certes, s'il a été dit avec vérité à la Vierge : *Bienheureuse qui avez cru, car les choses s'accompliront qui vous ont été dites par le Seigneur* (4), savoir qu'elle concevrait et enfanterait le Fils de Dieu ; si, conséquemment, elle a accueilli dans son sein celui qui par nature est Vérité, de façon que, *engendré dans un nouvel ordre et par une nouvelle naissance . . . invisible en lui-même, il se rendit visible dans notre chair* (5) ; du mo-

(2) Isai., XIV, 1.

(3) Isai., XIV, 5 et 7.

(4) Luc., I, 45.

(5) S. Leo M. Serm., 2., de *Nativ. Domini*, c. II.

ment que le Fils de Dieu est *l'auteur et le consommateur de notre foi* : il est de toute nécessité que Marie soit dite participante des divins mystères, et en quelque sorte leur gardienne, et que sur elle aussi, comme sur le plus noble fondement après Jésus-Christ, repose la foi de tous les siècles.

Comment en serait-il autrement ? Dieu n'eût-il pu, par une autre voie que Marie, nous octroyer le réparateur de l'humanité et le fondateur de la foi ? Mais, puisqu'il a plu à l'éternelle Providence que l'Homme-Dieu nous fût donné par la Vierge, et puisque celle-ci, l'ayant eu de la féconde vertu du divin Esprit, l'a porté en réalité dans son sein, que reste-t-il si ce n'est que nous recevions Jésus des mains de Marie ? Aussi, voyons-nous que dans les Saintes Ecritures, partout où *est prophétisée la grâce qui doit nous advenir*, partout aussi, ou peu s'en faut, le Sauveur des hommes y apparaît en compagnie de sa sainte Mère. Il sortira, l'agneau dominateur de la terre, mais de la pierre du désert ; elle montera, la fleur, mais de la tige de Jessé. A voir, dans l'avenir, Marie écraser la tête du serpent, Adam contient les larmes que la malédiction arrachait à son cœur. Marie occupe la pensée de Noé dans les flancs de l'arche libératrice ; d'Abraham, empêché d'immoler son fils ; de Jacob, contemplant l'échelle, où montent et d'où descendent les anges ; de Moïse, en admiration devant le buisson qui brûle sans se consumer ; de David chantant et sautant en conduisant l'arche divine ; d'Elie, apercevant la petite nuée qui monte de la mer. Et, sans nous étendre davantage, nous trouvons en Marie, après Jésus, la fin de la loi, la vérité des images et des oracles.

Qu'il appartienne à la Vierge, surtout à elle, de conduire à la connaissance de Jésus, c'est de quoi l'on ne peut douter, si l'on considère, entre autres choses, que, seule au monde, elle a eu avec lui, dans une communauté de toit et dans une familiarité intime de trente années, ces relations étroites qui sont de mise entre une mère et son fils. Les admirables mystères de la naissance et de l'enfance de Jésus, ceux notamment qui se rapportent à son incarnation, principe et fondement de notre foi, à qui ont-ils été plus amplement dévoilés qu'à sa Mère ? *Elle conservait et repassait dans son cœur ce qu'elle avait vu de ses actes à Bethléem, ce qu'elle en avait vu à Jerusalem*

dans le temple ; mais initiée encore à ses conseils et aux desseins secrets de sa volonté, elle a vécu, doit-on dire, la vie même de son Fils. Non, personne au monde comme elle n'a connu à fond Jésus : personne n'est meilleur maître et meilleur guide pour faire connaître Jésus.

POUVOIR DE MARIE

Il suit de là, et Nous l'avons déjà insinué, que personne ne la vaut, non plus, pour unir les hommes à Jésus. Si, en effet, selon la doctrine du divin Maître, *la vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ* (6) : comme nous parvenons par Marie à la connaissance de Jésus-Christ, par elle aussi, il nous est plus facile d'acquérir la vie dont il est le principe et la source.

Et maintenant, pour peu que nous considérions combien de motifs, et combien pressants, invitent cette Mère très sainte à nous donner largement de l'abondance de ces trésors, quels surcroûts n'y puisera pas notre espérance !

Marie n'est-elle pas la Mère de Dieu ? Elle est donc aussi notre Mère. — Car, un principe à poser, c'est que Jésus, Verbe fait chair, est en même temps le Sauveur du genre humain. Or, en tant que Dieu-Homme, il a un corps comme les autres hommes ; en tant que rédempteur de notre race, un corps *spirituel*, ou, comme on dit, *mystique*, qui n'est autre que la société des chrétiens liés à lui par la foi. *Nombreux, comme nous sommes, nous faisons un seul corps en Jésus-Christ* (7). Or, la Vierge n'a pas seulement conçu le Fils de Dieu afin que, recevant d'elle la nature humaine, il devint homme ; mais afin qu'il devint encore, moyennant cette nature reçue d'elle, le sauveur des hommes. Ce qui explique la parole des anges aux bergers : *Un sauveur vous est né, qui est le Christ, le Seigneur* (8). Aussi, dans le chaste sein de la Vierge, où Jésus a pris une chair mortelle, là même il s'est adjoint un corps *spirituel*, formé de tous ceux *qui devaient croire en lui* : et l'on peut dire que, tenant Jésus dans son sein, Marie y portait

(6) Joann., XVII, 3.

(7) Rom., XII, 5.

(8) Luc., II, 11.

encore tous ceux dont la vie du Sauveur renfermait la vie. Nous tous donc, qui unis au Christ, sommes, comme parle l'Apôtre, *les membres de son corps, issus de sa chair et de ses os* (9), nous devons nous dire originaires du sein de la Vierge, d'où nous sortîmes un jour à l'instar d'un corps attaché à sa tête. C'est pour cela que nous sommes appelés, en un sens spirituel, à la vérité, et tout mystique, les fils de Marie, et qu'elle est, de son côté, notre Mère à tous. *Mère selon l'esprit, mère véritable néanmoins des membres de Jésus-Christ, que nous sommes nous-mêmes* (10). Si donc la bienheureuse Vierge est tout à la fois mère de Dieu et des hommes, qui peut douter qu'elle ne s'emploie de toutes ses forces, auprès de son Fils, *tête du corps de l'Église* (11), afin qu'il répande sur nous qui sommes ses membres, les dons de sa grâce, celui notamment de le connaître et de vivre par lui (12)? (A suivre.)

Nécrologie

{ Archevêché de Québec,
le 5 mars 1904.

Monsieur l'abbé F.-X. Lactance Mayrand, curé de Saint-Isidore de Lauzon, décédé ce matin en son presbytère, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph et de la Société d'une messe, — *section diocésaine*.

A cette dernière sont également tenus les prêtres du diocèse de Québec qui font partie de la *section provinciale*.

Monsieur l'abbé Damase Matte, ancien curé de Saint-Calixte de Plessisville, décédé cette après-midi à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, Lévis, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph et de la Société d'une messe, — *section provinciale*.

A cette dernière sont également tenus les prêtres du diocèse de Québec qui appartiennent à la *section diocésaine*.

C.-A. COLLET, ptre, *secrétaire*.

(9) Ephes., v, 30.

(10) S. Aug., L. de S. *Virginitate*, c. vi, 6.

(11) Coloss., I, 18.

(12) I Joann., iv, 9.

Chronique diocésaine

— S. G. Mgr l'Archevêque a donné l'absoute à un service funèbre célébré à Saint-Roch de Paris, le 24 février, pour le repos de l'âme de feu l'abbé Casgrain. Beaucoup d'amis du vénérable défunt, et la plupart des Canadiens en séjour à Paris, ont assisté à cette cérémonie.

Monseigneur a dû partir de Paris le 25 février pour le midi de la France. Sa Grandeur devait s'arrêter à Bordeaux, sur l'invitation de S. E. le cardinal Lecot, et se rendre ensuite à Lourdes, et peut-être à Barcelone, Espagne.

Durant son séjour à l'Hôpital des Frères de Saint-Jean de Dieu, Monseigneur a reçu la visite de Son Exc. le Nonce de Paris, de plusieurs supérieurs d'Ordres et d'autres ecclésiastiques de marque, et de Canadiens de passage à Paris.

— Comme on le verra par l'Encyclique que nous commençons à publier en ce numéro, N. S. P. le Pape accorde un jubilé universel à l'occasion du cinquantième de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Chaque évêque est chargé de fixer lui-même l'époque de ce Jubilé, qui durera trois mois et devra se terminer au plus tard le 8 décembre 1904.

Dans le diocèse de Québec, le Jubilé aura lieu du 8 septembre au 8 décembre prochain.

— Le clergé apprendra certainement avec joie que le prédicateur de nos retraites ecclésiastiques du mois d'août prochain sera le R. P. LeDoré, supérieur général des Eudistes, qui présentement tient tête avec tant de vaillance au gouvernement persécuteur de la France.

Deux prêtres défunts

M. l'abbé F.-X. Lactance Mayrand, décédé le 5 mars au presbytère de Saint-Isidore, est né à Deschambault le 24 janvier 1850. Il fit ses études comme élève externe au Petit Séminaire de Québec. Il fut tonsuré à la Basilique de Québec par feu Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières. Il fut ordonné prêtre le 30 mai 1874. Il célébra sa première messe

dans l'église de Charlesbourg, dont son oncle le Rév. M. Beaudry était curé. Il fut nommé alors assistant-secrétaire à l'archevêché de Québec en 1874 ; vicaire à Saint-Thomas en 1875 ; à Sillery en 1876 ; à Sainte-Anne de Beaupré en 1877, où il eut l'insigne honneur de célébrer le dernier sacrifice de la messe dans l'antique église de Sainte-Anne de Beaupré, qui fut ensuite démolie pour faire place à la superbe basilique actuelle. Puis il fut nommé vicaire à Saint-Romuald en 1878 ; premier curé du Saint-Cœur de Marie en 1879, jusqu'au 1er octobre 1881 ; devient vicaire à Charlesbourg jusqu'au 1er octobre 1883 ; vicaire au faubourg Saint-Jean-Baptiste jusqu'au 10 octobre 1885 ; à la Basilique de Québec, d'où il fut nommé curé de Saint-Jean, Ile d'Orléans, puis de Thetford, et enfin de Saint-Isidore.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin, à Saint-Isidore, présidées par Mgr l'administrateur qui a aussi prononcé l'oraison funèbre du regretté défunt.

— M. l'abbé Damase Matte, ancien curé de Saint-Calixte de Somerset, est décédé le 5 mars à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, à l'âge de 68 ans et 9 mois.

Il naquit à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 7 juin 1835, fit ses études au Séminaire de Québec, fut ordonné prêtre le 13 février 1859, professeur au collège de Kingston jusqu'en 1865, assistant-secrétaire de l'archevêque de Québec, 1865 et 1866, curé de Saint-Calixte de Somerset, 1866-98, succédant à son frère, Joseph, qui occupa cette charge de 1856 à 1866.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi, à Plessisville. Elles ont été présidées par Mgr Têtu. L'oraison funèbre a été prononcée par M. l'abbé Richard, curé de Saint-Romuald.

La cause du Vénérable Curé d'Ars

—o—

Dimanche matin (le 21), dans la salle du Consistoire du Vatican, a eu lieu la déclaration solennelle d'authenticité des miracles opérés par l'intercession du Vénérable Vianney, curé d'Ars, en vue de la cause de sa béatification.

Étaient présents le cardinal Mathieu, le cardinal Tripepi, les évêques de Belley et du Puy, l'auditeur de Rote pour la

France, plusieurs autres évêques ou prélats et de très nombreux assistants français et étrangers.

Pie X, répondant à un éloquent discours de Mgr Luçon, évêque de Belley, a exprimé sa joie d'avoir, au début de son pontificat, avancé les belle causes de plusieurs Bienheureux, particulièrement d'un curé comme le curé d'Ars, modèle des pasteurs dans un des rangs les plus modestes de la hiérarchie ecclésiastique, rangs dans lesquels le Saint-Père s'honore d'avoir vécu lui-même.

Le Pape a exprimé l'espoir que les honneurs rendus prochainement au bienheureux Vianney rallumeront le zèle sacerdotal, et rappelleront aux ennemis du sacerdoce les services et les bienfaits du ministère ecclésiastique

« Que tous les pasteurs, a-t-il dit, prenant le Vénérable Vianney pour modèle, apprennent de lui cette piété insigne qui par une certaine éloquence silencieuse attire les âmes plus puissamment que toute autre éloquence. Et que, considérant l'exemple de Jean-Baptiste Vianney, ils reproduisent cette charité qui inspire aux pasteurs le mépris de leur propre vie et les rend capables de travailler efficacement au salut de leur troupeau parmi les souffrances de tout genre. Enfin, que dans ce même modèle ils trouvent la force d'attirer par leur exemple les fidèles à la pratique des vertus et à l'horreur des vices. »

La cause de la béatification du Vénérable curé d'Ars, ce grand pas étant accompli, aboutira certainement dans un avenir assez rapproché.

(*La Croix*, 23 février.)

L'Hôtel-Dieu de Québec

Durant l'année 1903, les malades admis à l'Hôtel-Dieu pour y séjourner un temps plus ou moins long furent au nombre de 1486.

Pour avoir une idée approximative du nombre de jours que ces malades ont passés à l'hôpital, disons que l'ensemble présente 52,384 jours de soins, de pension et de traitement ou bien que 52,384 malades ont passé chacun un jour à l'hôpital durant l'année 1903. Ce serait donc au delà de 1000 malades

chaque semaine et sans interruption depuis le commencement jusqu'à la fin de l'année.

Pouvons-nous facilement nous faire une idée de la somme de dévouement, de zèle et de charité qu'il faut dépenser pour recevoir et entretenir tous ces infirmes, leur prodiguer largement les soins attentifs que réclame leur état, avec l'encouragement et les consolations si précieuses pour ceux qui souffrent et dont les religieuses semblent avoir seules le secret ? Combien de malades reçoivent souvent, en venant à l'hôpital, un bien beaucoup plus précieux que la santé du corps !

On serait tenté de croire qu'un si grand nombre de pensionnaires constitue une source immense de revenus pour l'Hôtel-Dieu. Qu'on lise donc ce qui suit :

Du nombre ci-dessus mentionné, 337 malades seulement ont payé leur pension et les soins qu'ils ont reçus.

Les autres, c'est-à-dire 1149 qui représentent 38,960 jours de pension et de soins, n'ont pu donner que la faible somme de \$1828.65 ou \$4.79 par jour et pour l'ensemble. C'est un montant si faible qu'il est bien plus exact de dire que l'Hôtel-Dieu a reçu et soigné gratuitement ces 1149 malades en acceptant d'eux cependant, à leur départ, une légère aumône pour le soutien de l'œuvre de l'hôpital et en faveur de ceux qui les y remplacent.

Cette somme de \$1828.65 est bien minime, en effet, si l'on songe aux dépenses considérables que nécessitent le soutien d'un hôpital comme celui de l'Hôtel-Dieu et les améliorations à y apporter chaque année pour répondre autant que possible à tous les besoins. Ainsi, pendant l'année qui vient de s'écouler, il a fallu payer : pour gages aux serviteurs, \$1841.23 ; pour taxes et cotisations, \$1209.98 ; pour réparations et améliorations, \$2381.51, plus le chauffage, l'éclairage, la pharmacie, les assurances, les provisions de bouche, etc., etc.

Ne dirait-on pas vraiment que les ressources de l'Hôtel-Dieu sont inépuisables ? C'est bien plutôt la charité qui est inépuisable ; et si les moyens pécuniaires des religieuses de l'Hôtel-Dieu étaient aussi grands que leur charité, leur maison serait encore bientôt agrandie pour qu'elles n'eussent plus la douleur d'être obligées de refuser aucun malade. Ajoutons cependant qu'il est inouï qu'un malade ait été refusé quand il ne pouvait

trouver ailleurs les soins qui lui étaient nécessaires et sur l'avis des médecins de l'hôpital.

Il ne faut pas omettre de dire que, en outre de la somme de \$1828.65 mentionnée ci-dessus, l'hôpital a aussi reçu comme allocation du gouvernement \$448.00.

Durant l'année 1903, 769 opérations chirurgicales ont été pratiquées par MM. les médecins Ahern, Catellier, Marois, Grondin, Simard, et Petitgrew, médecin interne.

Au département ophtalmique, où les malades sont sous les soins de MM. les Drs Coote et Dussault, il a été fait 246 opérations. Ces messieurs ont donné 2980 consultations aux malades de l'hôpital, dont 2782 gratuitement, et 3066 consultations aux malades venus de l'extérieur, dont 2966 ont aussi été gratuites.

Le dispensaire est ouvert tous les jours, excepté le dimanche; et tous les jours aussi les malades pauvres de la ville peuvent y recevoir gratuitement, avec les consultations des médecins, les remèdes qui leur sont prescrits. Tous les jours, 40 malades en moyenne participent à cette distribution de remèdes et de consultations.

P.

Victoire remportée par l'armée française sur... les Frères de Ploërmel

Il y a trois semaines les journaux de Paris ont publié la dépêche suivante, qui contient le récit du glorieux fait d'arme où 2000 soldats français ont emporté d'assaut un pensionnat des Frères de Ploërmel. — L'histoire de France nous avait accoutumés, de la part des soldats français, à d'autres genres de campagne.

Rennes, 12 février. — Aujourd'hui a eu lieu, à Ploërmel, l'expulsion des anciens Frères de l'institut Lamennais.

950 hommes avaient été mobilisés.

A la maison-mère, le liquidateur Surty n'a trouvé que 60 Frères infirmes, et, malgré le désir qu'il en eût, il n'a pas osé les jeter dans la rue.

Il s'est rendu, l'après-midi, au pensionnat et à l'école Saint-Armel, où les amis des Frères avaient organisé la résistance.

Les sapeurs du 118^e d'infanterie, aidés d'une section d'artilleurs du 28^e de Vannes, ont attaqué le portail à coups de haches

et de pics. Repoussés par les manifestants à coups de pierres, il a fallu aux soldats démolir un des piliers de granit pour venir à bout de la porte.

Mille personnes, enfermées à l'intérieur de l'école, ont manifesté violemment contre le liquidateur. On a dû enfoncer toutes les portes des chambres pour expulser les amis des Frères qui s'y étaient réfugiés.

Le tocsin mêle sa voix sinistre aux coups de pics qui mordent le bois ; enfin force reste à la violence. Le directeur est jeté dehors ; il ne veut sortir qu'accompagné de deux gendarmes ; la foule l'acclame ; profondément touché, il peut à peine retenir ses larmes.

Suivi de presque toute la population chantant le cantique *Nous voulons Dieu*, il se rend à l'église, où, très ému, le reçoit le curé de la paroisse.

Là, les manifestants entonnent le *Miserere*.

La population de Ploërmel, pour laquelle l'institut et le pensionnat étaient les principales sources de ses revenus, est dans la plus profonde consternation.

Du *Journal des Débats* :

« . . . Ploërmel a l'aspect d'une ville en révolution.

« Vendredi et samedi, M. Surty, le représentant du liquidateur Lecouturier, est venu expulser les Frères, vous le savez. Les soldats sont arrivés à cinq heures, le matin, par train spécial. Il y avait environ 2,000 hommes, savoir : 400 du 19^e de ligne, 400 du 116^e, 200 du 62^e, 400 du 35^e et 200 du 28^e. Il y avait, en outre, 200 sapeurs du génie et de nombreux gendarmes pris dans toutes les brigades du département. Les cloches de la ville sonnèrent le tocsin de cinq heures du matin à midi.

« Les rues étaient gardées militairement. Tous les fonctionnaires étaient occupés à regarder la manifestation. En somme, il y a eu beaucoup de bruit pour rien : les manifestants se sont bornés à jeter des cris. M. Surty était d'ailleurs trop bien gardé pour redouter autre chose. Toute la matinée, il est resté dans la communauté à inventorier la maison. L'après-midi, vers deux heures, M. Surty s'est rendu chez les Frères du pensionnat et, après les avoir expulsés, en dépit de leurs protestations

et de celles des manifestants, il a inventorié les immeubles formant le pensionnat.

« Toutes les portes de l'école étant fermées, les sapeurs du génie les ont défoncées à coups de pioche et de hache.

« Les Frères sont logés chez les habitants de Ploërmel.

« M^e Surty doit revenir lundi, je crois, car les soldats des 19^e et 62^e sont restés ici et gardent l'entrée des bâtiments qui sont en fort mauvais état, portes enfoncées, carreaux brisés. »

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE CINQUIÈME

(Suite.)

Près de sa maison est élevée une charpente, dont les habitants d'alentour prétendent faire une église. L'évêque visita ce commencement d'édifice qui s'annonce assez bien, tant pour la grandeur que pour la solidité. Ils fut même arrêté, en cas de succès de l'entreprise, que S. Mandet serait le titulaire de la nouvelle paroisse. C'est un moyen d'y intéresser l'abbé Sigogne qui porte lui-même ce nom et parut très flatté du choix qu'en fit l'évêque, préférablement à S. Jean, qu'on lui avait suggéré.

Les Acadiens de la Baie Sainte-Marie parlent avec éloge de l'un d'entre eux : un nommé Doucet, mort il y a environ 20 ans, auquel ils se croient redevables des bons procédés du gouvernement envers eux. C'était un homme instruit, honnête, raisonnable, sachant se présenter avec avantage. En se rendant recommandable par sa déférence aux gouverneurs d'Halifax, il n'oubliait point que les autres Acadiens étaient ses frères, et travailla pour eux aussi bien que pour lui-même. Il leur obtint donc non seulement les terres qu'ils occupent maintenant le long de la baie, faveur à laquelle ils étaient bien éloignés de prétendre ; mais il donna d'eux une idée si avantageuse au gouvernement, qu'ils ont obtenu depuis peu, dans la profondeur de leurs terres, 40,000 acres qui doivent être possédés exclusivement par eux.

Après le dîner pris chez M. McCarthy, on se remit en route,

et il fallut coucher en chemin chez Jean-Jacques Devau, dernier habitant de French-Town, dont la terre, située près de la rivière au Saumon, est à 30 milles au sud-ouest de l'église de Sainte-Marie. Ce particulier a un puits qui passe pour la merveille du canton. Il est situé dans un lieu bas, mais plus élevé que le niveau de la mer, dont il est éloigné d'environ six arpents. Lorsque la marée est haute, le puits devient à sec ; lorsqu'elle est basse, le puits est plein d'eau. Cela se répète régulièrement à toutes les marées. Il passe peu d'étrangers qui n'aient la curiosité de visiter ce puits et de vérifier par eux-mêmes ce que l'on en rapporte ; et Jean-Jacques en est aussi curieux que si son puits lui était redevable de ce phénomène.

7 août. La plus grande partie du lundi se passa à faire les 20 milles qui s'étendent entre la rivière au Saumon et Argyle situé dans le comté de Sherburne, sur la route. A environ mi-chemin se trouve la ville de Yarmouth qui, par une suite de petits lacs et de petites baies, communique avec la mer qu'on n'aperçoit plus après avoir laissé la rivière au Saumon. Cette ville très neuve est commencée sur un vaste plan. Le peu d'édifices qu'elle contient sont à une grande distance les uns des autres, et occupent un espace considérable. Elle est toute anglaise et toute protestante, ainsi que les autres établissements que l'on rencontre sur cette route, jusqu'à une très petite distance d'Argyle.. Un superbe pont jeté sur la rivière Tousquet égaye un peu les derniers milles d'un chemin devenu assez ennuyeux par sa longueur. Enfin l'église de Sainte-Anne se présente et avec avantage. Sa position élevée, le voisinage d'un ruisseau, l'ombrage d'une chênaie qui l'environne : tout cela lui donne du relief et fait oublier celle de Sainte-Marie, quoique la construction en soit de même genre, comme le presbytère de Sainte-Marie a servi de modèle à celui de Sainte-Anne.

La chênaie dont on vient de parler partage le sort de presque tous les arbres de cette partie de la Nouvelle-Ecosse, c'est d'être aplatis par la tête, de manière qu'il semble que les plus hauts aient été raccourcis par cette extrémité, afin de se trouver au niveau des autres. Ils en sont redevables aux vapeurs de la mer qui dessèchent toutes les branches proéminentes, quoique ces bois en soient éloignés d'une demi-lieue et quelquefois davantage.

La paroisse de Sainte-Anne compte 400 communiants répan- dus dans les quatre villages qui la composent, dont un est re- marquable par les principes d'hérésie et d'incrédulité qui vou- draient s'y introduire, et deux autres par un libertinage enra- ciné et presque public, auquel on ne pourra trouver de frein que dans la vigilance et la ferveur d'un prêtre résident.

Ces pauvres chrétiens sont à une trop longue distance de leur pasteur et, par conséquent, le voient trop rarement pour espérer qu'il puisse les ramener à leur devoir. Les hérétiques qui les environnent de toutes parts, sont pour eux des pierres d'achoppement contre lesquelles ils pourraient enfin se briser tout à fait. *Rogate ergo Dominum messis.* (1)

8 août. La visite de cette paroisse, commencée le lundi soir, dura le mardi tout entier et se termina le mercredi à midi ; 91 personnes y reçurent la Confirmation.

9. Aussitôt après, on se mit en devoir de retourner par ter- re à la Baie Sainte-Marie; ne s'étant pas trouvé de vaisseau au Cap Fourchu, havre le plus voisin d'Argyle, qui pût trans- porter au Nouveau-Brunswick l'évêque et ses compagnons, comme ils s'y étaient attendus.

M. McCarthy en fut aux anges ; car il désirait ardemment recevoir encore une fois les ouvriers apostoliques dans sa mai- son. Une chose le flattait encore plus : c'était de les voir accepter pour leur passage une petite goélette de 20 tonneaux qu'il tenait exprès en réserve, et qu'il se délecta à leur préparer dans toute l'élégance dont elle était susceptible. Il en fit tapis- sier d'indienne la petite chambre, y dressa deux lits, les cou- vrit de feuilles de menthe, pour dissiper, disait-il, l'odeur de sentine, mit pour équipage à bord trois hommes de confiance, avec des provisions, et ne manqua qu'à du côté du vaisseau, tant de cuisine que de table qui étaient à coup sûr insuffisantes.

Il fit même le voyage d'Argyle, pour exprimer à l'évêque de Québec la joie qu'il aurait de le voir embarquer sur ce petit vaisseau. Tant d'empressement n'est-il pas quelque chose d'admirable ?

(A suivre.)

(1) Voir à l'appendice des détails sur toutes ces missions.